

sera. C'est ce qu'on appelle ironiquement une ordonnance dont l'effet serait celui d'une cartouche dispersante. Le budget peut être comparé à une cartouche dispersante. Le Gouvernement espère que si une balle politique manqué le but, un autre projectile l'atteindra. Il n'a pas l'intelligence voulue pour élaborer un tarif canadien scientifique, et il n'a pas l'honnêteté de convenir qu'il manque de cette intelligence. Il a donc déposé ce budget, et afin que le peuple l'avale sans sourciller, sans étouffer, il lui a donné du thé gratuit pour l'aider à passer.

Ce budget comporte trois caractéristiques que je désire discuter très brièvement, vu le peu de temps à ma disposition; ce sont les droits sur le fer et l'acier, la préférence britannique et les droits compensateurs. Nous avons importé surtout des Etats-Unis, l'année dernière, pour environ 340 millions de dollars de produits de fer et d'acier, dont 60 p. 100 ou 70 p. 100 pourraient être fabriqués au Canada si nous avions le tarif qui convient. Je cite les chiffres du ministre des Finances lui-même, qui malheureusement n'est pas à sa place. Il a dit, au sujet du fer et de l'acier, qu'il avait élevé les droits du tarif général sur quarante articles et qu'il les avait abaissés sur soixante-six; que sous le tarif intermédiaire il avait augmenté les droits de vingt-quatre articles et les avait diminués sur quatre-vingt-six, et que sous la préférence britannique il avait élevé les droits sur huit articles et les avait abaissés sur cent cinquante-deux. Si on les additionne tous on voit qu'il a élevé les droits sur soixante-douze articles et qu'il les a abaissés sur trois cent quatre, soit plus de quatre fois le nombre d'augmentations. De sorte que si l'on examine la question au point de vue mathématique, et c'est à peu près la seule façon de l'examiner, vous verrez que les industries sidérurgiques et les aciéries en général au pays ne sont pas beaucoup encouragées par ce budget. Quelles seront les diminutions de nos importations de fer et d'acier des Etats-Unis en vertu de ces nouveaux droits et quelles seront les augmentations de nos importations de ces produits de la Grande-Bretagne? Quel sera l'effet général de ces modifications? Personne au monde ne le sait, le ministre des Finances encore moins que tout autre. Il y a quarante-huit heures, un homme d'affaires important, président d'une importante compagnie au Canada, a déclaré dans cet édifice que sa compagnie avait construit, au Canada, une usine de \$1,500,000 qui n'était pas encore exploitée et que, vu la préférence britannique dans ce budget, elle ne fonctionnerait probablement jamais. Le tarif a été élevé et abaissé de

telle façon par ce budget que personne ne peut dire avant un an ou deux au moins l'effet général qu'il aura. C'est probablement pour cette raison que le ministre des Finances n'a pas évalué le revenu qu'il compte en tirer cette année, et une autre raison probablement c'est qu'une évaluation exacte aurait accusé un déficit.

M. YOUNG (Saskatoon): Pourquoi parlez-vous d'une chose que vous ne connaissez pas?

L'hon. M. MANION: J'ai autant le droit de parler de ce que je ne connais pas que ce Gouvernement a le droit de légiférer sur ce qu'il ne connaît pas.

La deuxième caractéristique du budget dont je veux parler a trait aux droits compensateurs. Le budget a frappé d'un droit fixe seize articles, et une disposition porte que si les Etats-Unis ou d'autres pays, mais c'est surtout les Etats-Unis, élèvent leur tarif sur n'importe lequel de ces articles, nous élèverons le nôtre en conséquence, et s'ils abaissent leur tarif sur un de ces articles, nous abaisserons le nôtre de même. Comme mon chef l'a dit, nous prenons cette partie de notre tarif de Washington. C'est sans doute une autre version de la chanson du premier ministre "Ne provoquez pas Washington".

Examinons ces seize articles un peu plus attentivement. Nos importations en vertu de ces articles du budget ont été l'an dernier entre 9 et 15 millions de dollars. On m'a soumis plusieurs prévisions. Je les ai estimées moi-même entre 12 et 13 millions de dollars. Mais je prendrai le chiffre le plus élevé que l'on m'a donné et présumerai que nous avons importé pour 15 millions de dollars de produits en vertu de ces seize articles l'année dernière. C'est une bagatelle en regard de nos importations de divers pays l'année dernière. Supposons que ce budget empêche d'entrer 10 millions de dollars de marchandises, ce qui est très peu probable, et que l'augmentation des droits sur le fer et l'acier provenant des Etats-Unis empêche d'entrer pour 40 millions de dollars de produits de fer et d'acier, ce qui est encore moins probable, car la plupart des gens sont d'avis que nos importations actuelles ne seront pas diminuées de 5 p. 100, ce qui ne ferait que la moitié de 40 millions. Cela fait un total de 50 millions de dollars. Supposons, d'autre part, que l'augmentation dans les droits de préférence britannique sur les produits agricoles et sur le fer et l'acier fasse entrer pour 40 millions de dollars de ces marchandises provenant de l'empire britannique. Ces chiffres ne sont qu'approximatifs, mais la prévision de l'un vaut autant que celle de l'autre,